

Conseil Municipal Lundi 13 février 2017 – 20h30

Présents : LAFFONT Frédéric. LAFFONT Didier. SERIN Monique. MUNOZ Renée. HAFNER Yves. GOS Daniel. CATHARY Michèle. LABAUD Jacques. BRUNET Raoul. NICOLAS Gérard. REY Vanessa. EMANUELLI Arlette.

Absent : BANON Jean Michel.

Absents excusés : ESTALRICH Cécile. DEGRUTTOLA Ghislain.

Procurations : ESTALRICH Cécile à Didier Laffont – DEGRUTTOLA Ghislain à Rey Vanessa

- **Autorisation de paiement des dépenses d'investissement**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, la commune a le droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Les crédits correspondants, sont donc inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Compte 2138 – opération 11 (aménagement espace public)	montant 4 000 €
Compte 2151 – opération 16 (CIAS –CCPO)	montant 3 520 €
Compte 21318 : opération 15 – volets Mairie	montant 2 141.70 €
Compte 21312 – école – opération 15 – chaufferie	montant 2 532.40 €
Forêt Compte 21721 - opération 13 – plantation sapins	montant 12 367 €

- **Achat parcelles Mme Marger**

Comme évoqué, lors d'un conseil précédent, Madame Marger, souhaite vendre ses parcelles de terres d'une superficie totale d'un peu plus de 3 ha 500 pour un prix global de 1 500€.

- **Avenant convention Service Santé Sécurité au Travail (CDG09)**

La commune de Montferrier est adhérente au service santé sécurité au travail du centre de gestion. Il s'agit d'un service qui regroupe 310 collectivités et gère plus de 5200 agents, soit une hausse de 25% par rapport à 2012, date de sa création. Son activité s'est fortement accrue

Compte tenu de ces éléments et des évolutions réglementaires, il est proposé à la Mairie de signer un avenant à la convention d'adhésion. La tarification reste inchangée.

- **Syndicat de Voirie : transfert emprunt Crédit Agricole**

Suite à la dissolution du syndicat intercommunal de voirie du canton de Lavelanet par arrêté préfectoral du 30 décembre 2016, la commune est tenue de reprendre les prêts contractés par le Syndicat en fonction des encours au 1^{er} mai 2017.

A ce titre la mairie devra reprendre trois prêts, auprès de trois banques différentes, qui s'élèvent à un montant total de 50 640.48 €

- **CCPO - Convention de mandat travaux de voirie**

Dans le cadre des travaux de voirie prévus au programme 2017, par convention de mandat, la Communauté de Communes du Pays d'Olmes va accompagner notre commune.

Cette convention de mandat permettra de réaliser les opérations de goudronnage prévues pour l'année 2017. Les travaux devront normalement être exécutés, dans la période de mi-juin / fin d'octobre 2017, pour des contraintes climatiques sur certaines communes.

Pour rappel, cette année les opérations prévues au niveau goudronnage concerne les zones suivantes :

Lotissement " La Prado, Voie communale Col de la lauze, Marou, Cériès , dernière tranche La Coume, Chemin des Francicots (report de 2016), le Sau et Toupinat

Le tout pour une enveloppe prévisionnelle d'environ 80 000 €

- **CCPO – Modification statutaire**

Désormais les communautés ont l'obligation d'exercer certaines compétences au sein du bloc obligatoire. La Communauté de Communes a délibéré dans ce sens afin que ces compétences apparaissent dans ses statuts. Monsieur le Maire fait un rappel des groupes de compétences concernés et précise les nouvelles qui seront ajoutées :

- Entretien des chemins de randonnées:
- Gestion des rivières et de leurs affluents dans le respect de l'environnement
- Réalisation et gestion d'équipements touristiques et de loisirs liés aux activités de pleine nature et culturelles.
- Maîtrise d'ouvrage pour l'étude et la réalisation de divers équipements touristiques et culturels, d'équipements et aménagements associés au site de Montségur,
- gestion de nouveaux équipements touristiques et culturels, d'équipements et aménagements associés au site de Montségur,
- Prêt et montages de chapiteaux dans les communes,
- Gestion de la station de ski des Monts d'Olmes
- Etude, entretien et gestion du Musée du textile et du Peigne en Corne,
- Etude sur la mise en place d'un réseau de lecture publique et son développement,
- Etude de faisabilité pour la création de la piscine intercommunale.

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement à cette modification statutaire et sur le transfert à la communauté de communes du Pays d'Olmes de la compétence intégrale Politique de la ville.

Infos du Maire

- **Voisins vigilants**

La commune de Montferrier a signé un protocole de participation citoyenne. Actuellement le dossier est en cours de structuration. Monsieur Yves HAFNER, référent a fait un travail de recensement des référents en fonction d'un découpage de la commune.

- **Travaux appartement foyer**

Monsieur le Maire informe le conseil que la famille qui souhaitait s'installer au niveau de l'appartement situé rue des jardins s'est finalement désistée. C'est l'occasion pour la mairie d'effectuer un travail de rénovation mais aussi de mener une réflexion plus globale concernant son patrimoine immobilier et penser à un plan de gestion patrimonial. Un agent sera recruté uniquement pour la réalisation de cette tâche.

- **Sentier écotouristique**

La commission « Développement touristique » mène actuellement un travail concernant le projet de sentier écotouristique. Une proposition de tracé a été élaborée. Il ne reste plus qu'à entrer en contact avec les propriétaires concernés afin d'évoquer la possibilité de recueillir leur autorisation et leur proposer un outil juridique, afin de dégager leur responsabilité. C'est la Mairie qui prendra à sa charge le risque assurantiel mais aussi la question de l'entretien.

- **SAB**

Un projet de requalification de la friche SAB est actuellement en cours. A ce titre, la CCPO avait validé le projet de requalification du site SAB sur la commune de Montferrier.

Dans cette perspective, la CCPO doit réaliser l'acquisition auprès du mandataire de l'ensemble des emprises foncières bâties et non bâties de ce site, le montant de cette acquisition s'élevant à 30 000 €HT

Afin de disposer d'un ensemble foncier cohérent, elle a également souhaité acquérir en complément une partie des emprises foncières non bâties du site mitoyen de la SOTAP Carol. Le prix de cette acquisition se fera à l'euro symbolique.

Coût du projet - Total de 340 000 €

30 000 € pour acquisition

240 000 € pour démantèlement

70 000 € pour les pré-aménagements urbains

- **Création nouveau syndicat bassin de l'Hers**

Yves Hafner a fait un point concernant la mise en place du nouveau syndicat Bassin de l'Hers.